

Imprimer la page

Date d'édition :  
28/10/2021

Données issues de la base en cours de saisie. test2

## NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DES DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les sites d'importance communautaire proposés (SICp), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

IDENTIFICATION DU SITE **FR7200752**  
APPELLATION DU SITE **Massif des Arbailles**

### TABLE DES MATIERES

- [1. IDENTIFICATION DU SITE](#)
- [2. LOCALISATION DU SITE](#)
- [3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES](#)
- [4. DESCRIPTION DU SITE](#)
- [5. STATUT DE PROTECTION DU SITE](#)
- [6. GESTION DU SITE](#)
- [7. CARTE DU SITE](#)

### 1. IDENTIFICATION DU SITE

[Retour haut](#)

1.1 Type	1.2 Code du site
B	FR7200752

#### 1.3 Appellation du site

Massif des Arbailles

#### 1.4 Date de la première compilation

30/11/1995

#### 1.5 Date d'actualisation

03/12/2019

#### 1.6 Responsable

<b>Nom / Organisation :</b>	Ministère de la Transition écologique - DGALN/DEB/SDET/ET5
<b>Adresse :</b>	Tour Séquoia 92055 La Défense Cedex
<b>Courriel :</b>	en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr

#### 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

<b>Date de transmission à la Commission Européenne (Proposition de classement du site comme SIC) :</b>	30/09/2002
<b>pSIC : Dernière évolution :</b>	30/09/2002
<b>SIC : Première publication au JO UE :</b>	22/12/2003
<b>Dernière date de parution au JO UE (Confirmation de classement du site comme SIC) :</b>	22/12/2003

<b>ZSC : Premier arrêté :</b>	22/07/2014
<b>ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) :</b>	22/07/2014
<b>Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC :</b>	<a href="http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029331461">http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000029331461</a>

**Explication(s) :**

Site sans Docob - MàJ du FSD en mai 2017 sur la base du diagnostic écologique

Mise à jour en 2021 pour prise en compte nouveaux périmètre FR7200790-Le Saison et FR 7200786-La Nive + ajout de deux habitats oubliés lors du report du diagnostic écologique

**2. LOCALISATION DU SITE****2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]**[Retour haut](#)

**Longitude** :-1.01807°      **Latitude** :43.12238°

**2.2 Superficie**

12982 ha

**2.3 Superficie marine**

0 %

**2.5 Code et dénomination de la région administrative**

Code NUTS	Code INSEE	Région
FR61	72	Aquitaine

**2.6 Code et dénomination des départements**

Code INSEE	Département	Pourcentage de couverture
64	Pyrénées-Atlantiques	100

**2.7 Code et dénomination des communes**

Code INSEE	Commune	Validée
64015	ALCAY-ALCABEHETY-SUNHARETTE	Oui
64081	AUSSURUCQ	Oui
64107	BEHORLEGUY	Oui
64162	CAMOU-CIHIGUE	Oui
64265	HOSTA	Oui
64327	LECUMBERRY	Oui
64379	MENDIVE	Oui
64411	MUSCULDY	Oui
64424	ORDIARP	Oui
64432	OSSAS-SUHARE	Oui
64487	SAINT-JUST-IBARRE	Oui

**2.8 Région(s) biogéographique(s)**

Alpine (50.3%)

Atlantique (49.7%)

**3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluation du site pour ces habitats**[Retour haut](#)

Liste des habitats génériques

Types d'habitats inscrits à l'annexe I						Évaluation du site			
Code habitat générique	PF	NP	Superficie couverte [en ha]	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
						Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
<b>3140</b> <i>Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à Chara spp.</i>			0.51		P	C	C	C	C
<b>4020</b> <i>Landes humides atlantiques tempérées à Erica ciliaris et Erica tetralix</i>	X		1.33		M	C	C	B	B
<b>4030</b> <i>Landes sèches européennes</i>			384.14		M	C	C	C	C
<b>4090</b> <i>Landes oroméditerranéennes endémiques à genêts épineux</i>			763.1		M	B	C	C	C
<b>5110</b> <i>Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)</i>			76.97		M	C	C	C	C
<b>5130</b> <i>Formations à Juniperus communis sur landes ou pelouses calcaires</i>			163.95		M	C	C	C	C
<b>6110</b> <i>Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi</i>	X		19.44		M	C	C	C	C
<b>6210</b> <i>Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'emboisement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)</i>			2079.2		M	A	C	C	B
<b>6230</b> <i>Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)</i>	X		1700.1		M	B	C	C	C
<b>6410</b> <i>Prairies à Molinia sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)</i>			10.69		G	C	C	C	C
<b>6430</b> <i>Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin</i>			189.54		M	C	C	C	C
<b>6510</b> <i>Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)</i>			248.05		M	C	C	C	C
<b>7110</b> <i>Tourbières hautes actives</i>	X	X	130		P	C	C	B	B
<b>7120</b> <i>Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle</i>		X	130		P	C	C	B	B

<b>7220</b> <i>Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)</i>	X		5.69		M	B	C	B	B
<b>7230</b> <i>Tourbières basses alcalines</i>		X	130		P	C	C	A	B
<b>8130</b> <i>Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles</i>			0.62		M	C	C	C	C
<b>8210</b> <i>Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique</i>			405.98		M	B	C	B	B
<b>8220</b> <i>Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique</i>									
<b>8310</b> <i>Grottes non exploitées par le tourisme</i>				56	M	A	C	A	A
<b>91E0</b> <i>Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior (Alno-Padion, Alnion incanae, Salicion albae)</i>	X	X	130		P	C	C	A	B
<b>9120</b> <i>Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à Ilex et parfois à Taxus (Quercion robori-petraeae ou Ilici-Fagenion)</i>			1128.6		M	B	C	B	B
<b>9150</b> <i>Hêtraies calcicoles médio-européennes du Cephalanthero-Fagion</i>			227.98		M	A	C	B	A
<b>9180</b> <i>Forêts de pentes, éboulis ou ravins du Tilio-Acerion</i>	X		188		M	B	C	B	B

### Liste des habitats élémentaires

Types d'habitats inscrits à l'annexe I		Évaluation du site
Code habitat générique	Superficie couverte [en ha]	A B C
Conservation		
<b>3140-1</b> <i>Communautés à characées des eaux oligo-mésotrophes basiques</i>	0.51	C
<b>4020-1</b> <i>Landes humides atlantiques tempérées à Bruyère ciliée et Bruyère à quatre angles</i>	1.33	B
<b>4030-1</b> <i>Landes ibéro-atlantiques thermophiles</i>	380.7	C
<b>4030-6</b> <i>Landes atlantiques sèches méridionales</i>	3.44	C
<b>4090-6</b> <i>Landes épineuses pyrénéo-cantabriques</i>	763.1	C
<b>5130-2</b> <i>Junipérais secondaires planitiaires à montagnardes à genévrier commun</i>	163.95	C
<b>6210-6</b> <i>Pelouses calcicoles mésophiles des Pyrénées et du piémont nord-pyrénéen</i>	2043	C
<b>6230-5</b> <i>Pelouses acidiphiles thermo-atlantiques</i>	976	C
<b>6410-6</b> <i>Prés humides et bas-marais acidiphiles atlantiques</i>	10.69	C
<b>6430-6</b> <i>Végétations des lisières forestières nitrophiles, hygroclines, héliophiles à semi-héliophiles</i>	0.26	C
<b>6430-7</b> <i>Végétations des lisières forestières nitrophiles, hygroclines, semi-sciaphiles à sciaphiles</i>	189.28	C
<b>6510-1</b> <i>Prairies fauchées thermo-atlantiques méso-hygrophiles du Sud-Ouest</i>	11.4	C

<b>6510-3</b> <i>Prairies fauchées mésophiles à méso-xérophiles thermo-atlantiques</i>	2.6	C
<b>6510-7</b> <i>Prairies fauchées collinéennes à submontagnardes eutrophiques</i>	1.2	C
<b>7220-1</b> <i>Communautés des sources et suintements carbonatés</i>	5.69	B
<b>8210-14</b> <i>Végétation des fissures de rochers ou de pieds de falaises calcaires des étages supraforestiers</i>	5.9	C
<b>8210-18</b> <i>Falaises calcaires ombragées collinéennes à montagnardes, de la Bourgogne, du Jura, des Préalpes et des Pyrénées centrales</i>	195.2	B
<b>8210-21</b> <i>Végétation des rochers calcaires de l'étage montagnard, insensible à l'exposition, des Pyrénées</i>	193.77	B
<b>8210-9</b> <i>Falaises calcaires planitiaires et collinéennes</i>	11.11	C
<b>9180-10</b> <i>Tillaies hygrosциaphiles, calcicoles à acidoclines, du Massif central et des Pyrénées</i>	27.6	B
<b>9180-13</b> <i>Tillaies sèches à Buis des Pyrénées</i>	5.4	B
<b>9180-3</b> <i>Ormaies à Orme de montagne et Androsème</i>	155	B

**PF :**

pour les types d'habitats qui peuvent être présents à la fois sous une forme prioritaire et sous une forme non prioritaire (6210, 7130, 9430), il convient de porter la mention «x» dans la colonne «PF» pour indiquer qu'il s'agit de la forme prioritaire.

**NP :**

lorsqu'un type d'habitat n'existe plus sur le site, il convient de porter la mention «x» (facultatif).

**Superficie couverte :**

il est possible d'introduire des valeurs décimales.

**Grottes :**

pour les types d'habitats 8310 et 8330 (grottes), indiquer le nombre de grottes si la superficie estimée n'est pas disponible.

**Qualité des données :**

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).

### 3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE, et évaluation du site pour ces espèces

Espèce				Population présente sur le site						Évaluation du site						
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	B C D			A B C		
						Min	Max				C	R	V	P	Pop.	Cons.
P	1421	<a href="#">Vandenboschia speciosa</a>			p			i	V	DD	D					
I	6199	<a href="#">Euplagia quadripunctaria</a>			p			i	P	DD	D					
I	4026	<a href="#">Rhysodes sulcatus</a>			p			i	P	DD	D					
I	1007	<a href="#">Elona quimperiana</a>			p			i	P	DD	D					
I	1044	<a href="#">Coenagrion mercuriale</a>			p			i	R	DD	D					
I	1083	<a href="#">Lucanus cervus</a>			p			i	P	P	C	A	C	A		
I	1087	<a href="#">Rosalia alpina</a>			p			i	C	DD	D					
I	1088	<a href="#">Cerambyx cerdo</a>			p			i	P	DD	D					
M	1303	<a href="#">Rhinolophus hipposideros</a>			w	125	125	i	P	M	C	B	C	A		
M	1303	<a href="#">Rhinolophus hipposideros</a>			r	600	1200	adults	C	G	B	B	C	A		
M	1304	<a href="#">Rhinolophus ferrumequinum</a>			w	400	400	i	P	G	C	B	C	C		
M	1305	<a href="#">Rhinolophus euryale</a>			w	2200	2200	i		G	A	C	C	B		
M	1305	<a href="#">Rhinolophus euryale</a>			r	600	600	i		G	B	C	C	B		
M	1305	<a href="#">Rhinolophus euryale</a>			c	950	950	i		G	B	C	C	B		
M	1307	<a href="#">Myotis blythii</a>			c			i	P	DD	D					

M	1308	<a href="#">Barbastella barbastellus</a>			w	2	2	stones	P	DD	C	B	C	C
M	1308	<a href="#">Barbastella barbastellus</a>			c			i	P	DD	C	B	C	C
M	1321	<a href="#">Myotis emarginatus</a>			c			i	P	M	C	B	C	B

**Groupe :**

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

**S :**

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

**NP :**

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

**Type :**

p = espèce résidente, r = reproduction, c = concentration, w = hivernage (pour les plantes et les espèces non migratrices, utiliser «espèce résidente»).

**Unité :**

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le portail de référence).

**Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :**

C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente - à remplir si la qualité des données est insuffisante (DD) ou en complément des informations relatives à la taille de la population.

**Qualité des données :**

G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes (n'utiliser cette catégorie que s'il est impossible de fournir ne serait-ce qu'une estimation approximative de la taille de la population; en pareil cas, les champs correspondant à la taille de la population peuvent rester vides, mais le champ «Catégories du point de vue de l'abondance» doit être rempli).

**3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore**

Espèce		Population présente sur le site						Motivation									
Groupe	Code	Nom scientifique	S	NP	Taille		Unité	Cat.	Annexe où est inscrite l'espèce	Autres catégories							
					Min	Max				C	R	V	P	IV	V	A	B
A		<a href="#">Salamandra salamandra fastuosa</a>						R						X			
A		<a href="#">Alytes obstetricans</a>						R	X					X			
A		<a href="#">Rana temporaria</a>						R		X				X			
A		<a href="#">Calotriton asper</a>						R	X		X			X			X
A		<a href="#">Lissotriton helveticus</a>						R						X			
A		<a href="#">Bufo calamita</a>						R	X		X						X
I		<a href="#">Aphaenops jeanneli</a>						R					X				
I		<a href="#">Pyrgus cirsii</a>						R									X
I		<a href="#">Maculinea alcon</a>						R									X
I		<a href="#">Maculinea arion</a>						R	X					X			X
I		<a href="#">Hydrphaenops vasconicus vasconicus</a>						R					X				
I		<a href="#">Aphaenops alberti</a>						R					X				
M		<a href="#">Rhinolophus ferrumequinum</a>						P	X					X			X
M		<a href="#">Genetta genetta</a>						R		X				X			
M		<a href="#">Chionomys nivalis</a>						R			X						
M		<a href="#">Felis silvestris</a>						R	X					X			
P		<a href="#">Sphagnum compactum</a>						R		X							
P		<a href="#">Sphagnum fallax</a>						R		X							
P		<a href="#">Daboecia cantabrica</a>						R									
P		<a href="#">Geranium endressii</a>						R			X						
P		<a href="#">Ruscus aculeatus</a>						R		X							
R		<a href="#">Anguis fragilis</a>						R						X			
R		<a href="#">Lacerta bilineata</a>						R	X					X			

R		<a href="#">Podarcis muralis</a>						R	X				X		
R		<a href="#">Coronella austriaca</a>						R	X				X		
R		<a href="#">Natrix natrix</a>						R					X		
R		<a href="#">Zootoca vivipara</a>						R					X		

**Groupe :**

A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

**Code :**

pour les espèces d'oiseaux inscrites aux annexes IV et V, il y a lieu d'introduire, en plus du nom scientifique, le code indiqué sur le portail de référence.

**S:**

si les données concernant l'espèce sont sensibles et ne doivent dès lors pas être accessibles au public, indiquer: oui.

**NP:**

si une espèce n'est plus présente sur le site, indiquer: x (facultatif).

**Unit:**

i = individus, p = couples ou autres unités suivant la liste normalisée des unités et codes de populations conformément à la communication de données aux fins des articles 12 et 17 (voir le [portail de référence](#)).

**Cat.:**

catégories du point de vue de l'abondance: C = commune, R = rare, V = très rare, P = présente.

**Motivation :IV, V:**

annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats»),

**A:**

liste rouge nationale ;

**B:**

espèce endémique ;

**C:**

conventions internationales ;

**D:**

autres raisons;

**E:**

liste nationale SCAP.

## 4. DESCRIPTION DU SITE

[Retour haut](#)

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	0.01%
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	0.1%
N08 : Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	15.5%
N09 : Pelouses sèches, Steppes	29.72%
N10 : Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	9.03%
N16 : Forêts caducifoliées	41.17%
N20 : Forêt artificielle en monoculture (ex: Plantations de peupliers ou d'Arbres exotiques)	0.59%
N22 : Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	2.99%
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	0.56%
N27 : Agriculture (en général)	0.33%
<b>Pourcentage de couverture totale des habitats</b>	<b>100%</b>

### Autres caractéristiques du site

Le massif des Arbaillies, établi sur un socle calcaire dur, constitue l'un des plus vastes massifs karstiques des Pyrénées françaises. Outre sa taille, la grande diversité des formations karstiques qu'on peut y observer en font également un des plus intéressants. On y trouve des dolines, lapiaz, gouffres, poljés, pertes, résurgences, rivières souterraines, reculée (sources de la Bidouze) ... Il se présente comme une succession de crêtes rocheuses plus ou moins boisées et de vallées et vallons « secs » (sans cours d'eau apparent) ou partiellement pâturés. Les habitats forestiers et les systèmes agropastoraux (pelouses et landes) se partagent à peu près à part égale le territoire, occupant respectivement 48,4% et 45,2% des milieux cartographiés. Ces deux grandes formations constituent donc les principaux éléments du paysage. Au sein de ces dernières on observe une grande variété d'habitats, notamment d'habitats d'intérêt communautaire formant souvent des mosaïques complexes. Plusieurs habitats rares sur le massif méritent une attention particulière : les prairies humides et bas-marais acidiphiles, les landes humides, les sources carbonatées, les mares dolines abritant bon nombre d'amphibiens, les prairies de fauche...

Le degré de conservation des habitats d'intérêt communautaire est globalement moyen. Cependant, plusieurs habitats restent dans un bon état de conservation voire un état de conservation optimal (habitats rocheux, sources carbonatées, landes humides, forêts de ravins, milieux souterrains). Les altérations peuvent être liées à une gestion passée comme la sylviculture intensive telle qu'elle fut pratiquée dans la première moitié du 20ème siècle. Cela peut également être le résultat d'une gestion et d'un

évolution plus contemporaines des pratiques et des activités agropastorales : une augmentation des pressions de pâturage sur certains secteurs, généralement les plus accessibles et les plus productifs, et à l'inverse une déprise sur d'autres plus difficile d'accès et souvent déjà en cours d'embroussaillage. Dans le premier cas, on assiste à une évolution régressive des habitats comme par exemple l'appauvrissement en espèces caractéristiques des communautés végétales de pelouses ou de prairies. Dans le second on observe une évolution progressive qui conduit au boisement naturel des surfaces agropastorales (pelouses et landes).

L'écobuage est encore régulièrement pratiqué sur le massif des Arbailles dans le but d'entretenir les systèmes agropastoraux déprisés. Cette activité traditionnelle peut néanmoins altérer des habitats d'intérêt communautaire (pelouse calcicole par exemple) si elle est pratiquée trop régulièrement, de façon intensive et non contrôlée.

## 4.2 Qualité et importance

Les surfaces cartographiées sur le massif des Arbailles représentent 13593 ha et comptent 80 habitats

naturels élémentaires. Parmi ces derniers, 34 habitats naturels d'intérêt communautaire regroupés en 18 habitats génériques recouvrent 7593,9 ha soit 55,9 % du territoire cartographié. 7 des habitats élémentaires sont prioritaires : les pelouses acidiphiles thermo-atlantiques (3), les forêts de ravins (3), les communautés de sources carbonatées (1) et les landes humides (1). Le massif des Arbailles présente une flore très diversifiée marquée par une nette influence atlantique et montagnarde. Cependant les versants exposés au Sud Sud-Est et Est abritent une flore thermophile remarquable. Les falaises calcaires du plateau de Behorleguy rassemblent plusieurs espèces patrimoniales et originales pour les massifs de Haute Soule et du Barétous : la Campanule à belles fleurs, l'Aspérule capillaire, la Laïche à bec court ... Le Trichomanès remarquable est la seule espèce en annexe II et IV de la directive « habitats » pouvant être considérée comme présente sur le site bien que la station connue soit située dans le lit mineur de la Bidouze et donc sur un autre site « natura 2000 ». L'espèce serait à rechercher activement sous toutes ses formes (sporophyte : forme feuillée et gamétophyte : prothalle) dans les gorges de la Bidouze en remontant jusqu'aux sources. Le site compte au moins 13 espèces végétales patrimoniales dont le Trichomanès remarquable. 9 sont protégées au niveau régional, national et européen. 6 espèces sont inscrites sur les listes ou le livre rouges d'espèces menacées en France. Le massif des Arbailles abrite au moins 35 espèces animales d'intérêt communautaire (annexes II, IV et V de la directive « habitats », dont 13 sont inscrites en annexe II de la directive « habitats ». Parmi ces dernières une espèce est considérée comme prioritaire : la Rosalie des Alpes. Le site compte également 6 espèces de chauves-souris en annexe II et III de la directive « habitats ». Le massif des Arbailles joue un rôle majeur pour la reproduction et la conservation des populations de ces espèces au regard de l'importante disponibilité en gîtes : cavités naturelles, granges et autres lieux de reproduction. L'Azuré du serpolet et l'Azuré des mouillères sont deux papillons protégés et menacés qu'il convient de prendre en compte dans la gestion de leurs habitats.

## 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.01	Pâturage intensif		I
H	A04.03	Abandon de systèmes pastoraux, sous-pâturage		I
L	B02	Gestion des forêts et des plantations & exploitation		I
M	A11	Autres activités agricoles		I

Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
H	A04.02	Pâturage extensif		I

### Importance

: H = grande, M = moyenne, L = faible.

### Pollution

: N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.

### Intérieur / Extérieur

: I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

## 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Collectivité territoriale	100%

## 4.5 Documentation

### 4.5.1 Documentation sur le site

### 4.5.2 Autre bibliographie relative au site

### 4.5.3 Site internet du site

Pas de données

## 5. STATUT DE PROTECTION DU SITE

### 5.1 Types de désignations aux niveaux national et régional

[Retour haut](#)

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
31	Site inscrit selon la loi de 1930	1%

### 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

## 6. GESTION DU SITE

### 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

[Retour haut](#)

Organisation : AUCUN GESTIONNAIRE

Adresse : XXX  
0 XXX

Courriel :

### 6.2 Document d'objectifs:

Il existe un document d'objectifs en cours de validité :

<input type="checkbox"/>	Oui	Nom : Diagnostic écologique  Lien : <a href="https://www.sigena.fr/upload/gedit/1/Patrimoine_NA/NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE/ZONAGES_NATURE/N2000/ZSC/FR7200752_DIAG.pdf">https://www.sigena.fr/upload/gedit/1/Patrimoine_NA/NATURE_PAYSAGE_BIODIVERSITE/ZONAGES_NATURE/N2000/ZSC/FR7200752_DIAG.pdf</a>
<input type="checkbox"/>	Non, mais un plan de gestion est en préparation.	
<input checked="" type="checkbox"/>	Non	

### 6.3 Mesures de conservation

## 7. CARTE DU SITE

Echelle : 1/25000ème

Source : IGN

Détails : Version 2021 : recalage technique et prise en compte nouveaux périmètres sites FR7200786-La Nive et FR720790-Le Saison

[Retour haut](#)